

Réunion APE/Direction

Date : 25 janvier 2023

Questions GPE / Réponses Direction

1. Grève du 19 janvier 2023

« Pouvez-vous nous donner des précisions sur le remboursement de cette journée (cantine, garderie, frais de scolarité) »

>> Il y a eu 65% de personnel local non-enseignant et 75% d'enseignants grévistes. Le lycée ne pouvait pas assurer l'accueil des enfants en toute sécurité par manque de surveillants disponibles.

>> Face au mécontentement des parents sur le manque de préavis, la direction :

- a rappelé que les grévistes ne sont pas tenus d'informer les jours précédents la grève, néanmoins de nombreux enseignants, surtout en primaire, le font et envoient un email aux parents de leur classe
- a expliqué que le personnel en contrat local dans un EGD (Etablissement en Gestion Directe) est soumis au même droit qu'en France. Ils n'ont donc pas à respecter un préavis de grève de 5 jours comme est prévu dans le droit portugais.

>> Le GPE a renforcé le fait que les parents ont beaucoup de difficultés à s'organiser quand prévenus au dernier moment d'une fermeture totale.

>> Les frais annexes de garderie, cantine et étude de la journée de grève du 19 janvier seront remboursés aux parents sur la facture du 2^{ème} trimestre.

>> Les frais de scolarité ne peuvent néanmoins pas être remboursés : le personnel non-gréviste perçoit un salaire et il existe des frais annexes de fonctionnement du lycée, les frais trimestriels de scolarité ne peuvent simplement être comptés à la journée et remboursés lors d'un jour de fermeture comme celui du 19 janvier.

2. Nouvelle école

« État des travaux : il était prévu une réunion avec les architectes en janvier ? »

>> Les architectes ont fait une visite des lieux la semaine du 9 janvier.

>> Les pluies torrentielles de décembre avaient provoqué un affaissement d'une partie de la calçada de la cour des maternelles, ceci a été réparé.

>> Le terrain de sport a été recompacté en décembre.

>> Un plancher en bois (lattes) a été installée sur une partie de la cour de primaire.

- >> Tous les lavabos des toilettes ont été renforcés pendant les vacances de Noël.
- >> La fixation de toutes les portes et fenêtres a été reprise.
- >> Les bâtiments C et D ont été entièrement revus et réparés quand nécessaire. Il reste le bâtiment B et le bâtiment de la salle des professeurs, qui seront revus pendant les vacances de février.
- >> Des espèces de palissades ont été installées le long du terrain pour bloquer la vue des enfants aux personnes passant dans la rue.
- >> Un problème de flaques dû à une pente persiste dans le préau des maternelles.

3. Sécurité aux abords de l'école

A-t-on des nouvelles de la mairie ? Qu'en est-il de la barrière amovible ?

- >> Pas de nouvelles de la mairie pour l'instant.
- >> Le lycée a avancé avec des demandes de devis pour régler le problème de la barrière amovible devant l'entrée de la nouvelle école, il ne manque qu'une autorisation de la mairie pour régler ce problème de sécurité le plus urgent.

4. Examens brevet/baccalauréat

« Quelles sont les dates des examens ? »

- >> Les dates des examens ont été transmises par Mme Theiller.

Epreuves de spécialité du bac : 20/21 mars

Grand oral baccalauréat : 14 au 16 juin

Epreuves du brevet des collèges : 2 juin (oral), 14/15 juin (écrit)

- >> Des épreuves pratiques et spécifiques du baccalauréat auront lieu en avril (SVT, physique, anglais...), qui nécessiteront l'absence de certains enseignants : le lycée applique un système de « cité scolaire » avec des enseignants qui se partagent entre plusieurs niveaux. Ce système est très bénéfique au niveau pédagogique, mais implique que certains enseignants de collège/lycée soient absents pendant les périodes d'examens des terminales.

« Est-il prévu une semaine de vacances avant les épreuves de spécialité en mars pour permettre aux élèves de se préparer et réviser ? »

- >> Les vendredi 17 et lundi 20 mars seront des journées banalisées pour permettre aux lycéens de terminale de réviser. La direction a rappelé que le Bulletin Officiel ne prévoit qu'un seul jour de banalisation malgré tout le lycée de Lisbonne en propose 2.

- >> La direction a évoqué **le thème de l'absentéisme** : cette année il existe beaucoup d'absence des élèves la veille des examens blancs. Certains élèves se retrouvent avec une moyenne non représentative qui ne pourront donc pas être prises en compte pour l'orientation. L'absentéisme a également un impact sur les points CIF pour l'accès à l'enseignement portugais.

Par souci de justice pour les élèves qui ne s'absentent pas l'absentéisme ne sera ni accepté, ni toléré.

5. Cantine

« Il n'y a jamais de yaourts les mercredis, est-il possible d'en proposer aux enfants en plus des desserts élaborés (riz au lait, profiteroles) ? »

>> Le personnel de la cantine profite des mercredis où le nombre de repas préparés est inférieur pour élaborer des desserts plus évolués, néanmoins quelques yaourts seront proposés pour voir si les élèves les prennent plus que les profiteroles et gâteaux.

6. Education sexuelle

« Dans quel niveau commence l'éducation sexuelle ? Quels sont les intervenants (enseignants, infirmières, planning familial) ? »

>> L'éducation sexuelle est abordée en CM2 (transformation du corps) puis en 4^{ème}. La journée du 10 février sera consacrée à ce sujet avec 3h de conférence et ateliers pour les élèves de 3^{ème}. 4 membres du personnel ont été formés sur cette thématique, dont une infirmière et de nombreuses interventions auront lieu dans les classes de collège cette année. Un distributeur de préservatifs a été commandé et sera installé près de l'infirmierie.

>> Le GPE a renforcé la nécessité d'aborder le sujet en classe de 6^{ème} et 5^{ème} car tous les élèves n'ont pas le même parcours et commencent tous à s'interroger à des âges différents.